

POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS EN LOISIR
FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT
VOLET 1 - SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE LOISIR

Nom de l'enfant (16 ans et moins) : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

No. de téléphone : _____

Courriel du parent : _____

SECTION À COMPLÉTER PAR LE DEMANDEUR			RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
DATE DU REÇU OU DE LA FACTURE	DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	MONTANT DE L'INSCRIPTION	25 % DU MONTANT DE L'INSCRIPTION	TOTAL

Une seule activité pourra être remboursée par personne, par année financière. (Du 1er janvier au 30 novembre de l'année courante)
 La location ou l'achat d'équipement n'est pas admissible.

Fournir obligatoirement : Reçu d'inscription et du paiement à l'activité payé à 100%.

Preuve d'âge de l'enfant (bulletin scolaire, carte d'assurance-maladie).

Preuve de résidence du parent (permis de conduire ou autre correspondance).

Activité de 249 \$ et moins : Maximum admissible 60 \$

Activité de 250 \$ à 499 \$: Maximum admissible 100 \$

Activité de 500 \$ et plus : Maximum admissible 140 \$

Politique en vigueur depuis le 1er janvier 2015 et disponible au http://ville.rigaud.qc.ca/services_services-recreatifs-communautaires_subvention.

Nom du parent en lettres moulées : _____

Signature du parent : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

Traité par : _____

Date : _____

Commentaires :

Envoi de la demande et des pièces justificatives :

Ville de Rigaud
 Services récréatifs et communautaires
 106, rue St-Viateur
 Rigaud (Québec) JoP 1Po
 daniellecariere@ville.rigaud.qc.ca
 Téléphone : 450 451.0869 # 238
 Télécopieur : 450 451.4227



Rigaud

**Si la demande n'est pas complète (pièces justificatives obligatoires) et déposée
 au plus tard le 30 novembre, elle sera automatiquement rejetée.**

Un seul remboursement par année, vers le 20 décembre.

Date limite pour recevoir les demandes : 30 novembre.